



En aucun cas, les clauses du présent cahier ne peuvent être modifiées par le candidat

Marché du Groupement de Services des EPLE et rattachés de l'EURE

Durée du marché : du 01/01/2017 au 31/12/2019

Nature du Marché : fournitures courantes

Objet du marché : Fourniture de papier et de fournitures de bureau

Type de procédure : Appel d'offre ouvert

Selon l'article 67 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Date d'envoi de l'avis à publication : mardi 5 juillet 2016

Date et heure de remise des offres : vendredi 16 septembre 2016, 12h00

Date et heure de remise des échantillons : vendredi 16 septembre 2016, 12h00

## REGLEMENT DE CONSULTATION

## SOMMAIRE

Article 1 : l'acheteur public	p3
Article 2 : définition du marché	p3
Article 3 : modalité de la consultation	p4
Article 4 : variantes	p4
Article 5 : dossier de consultation	p5
Article 6 : contenu des plis	p5
Article 7 : modalité de remise des offres	p5
Article 8 : validité des offres	p6
Article 9 : fourniture d'échantillons	p6
Article 10 : examen des candidatures et des offres	p7

## Article 1 : l'acheteur public

---

### 1.1 Le groupement de commandes

Conformément à l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et précisée par le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, un groupement de commandes a été constitué. Il est constitué d'adhérents : des établissements scolaires et d'établissements rattachés.

### 1.2 L'établissement siège

Le groupement de commandes constitué siège au lycée Augustin Hébert, 20 rue Du Guesclin, 27025 EVREUX CEDEX (France), Tél : 02.32.33.28.11 – Fax : 02.32.31.29.40

Adresse et identité des personnes auprès desquelles des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Renseignement(s) administratif(s)	Renseignement(s) technique(s)
<b>M. Matthieu FRANCOIS</b> Lycée Augustin Hébert Avenue Du Guesclin 27025 EVREUX Cedex Tel : 02 32 33 28 11 Fax : 02 32 31 29 40 cgaevreux@ac-rouen.fr	<b>Mme Valérie GARNIER</b> Lycée Augustin Hébert Avenue Du Guesclin 27025 EVREUX Cedex Tel : 02 32 33 28 11 Fax : 02 32 31 29 40 int.0270018y@ac-rouen.fr

Le marché est attribué par la Commission d'appel d'offres du lycée Augustin Hébert, siège du groupement de commandes.

Il est signé et notifié au fournisseur retenu par le coordonnateur du marché, à savoir le lycée Augustin Hébert représenté par son chef d'établissement. Chaque établissement adhérent est ensuite chargé de son exécution.

Les produits seront livrés dans les différents établissements de l'Eure adhérents au groupement de commandes.

### 1.3 Nouvelle adhésion d'établissement

Dans la limite des cadres réglementaires, en cours de marché, de nouvelles adhésions d'établissements, membres du Groupement de commandes pourront avoir lieu. Celles-ci seront notifiées au prestataire dans les conditions prévues par l'article 139 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics.

## Article 2 : définition du marché

---

### 2.1 Objet

La consultation porte sur la prestation suivante : fourniture de papier et fournitures de bureau

## 2.2 Type de marché

Les lots font l'objet de marchés à bons de commande passés en application de l'article 78 du décret du n°360-2016 du 25 mars 2016 relatif aux accords-cadres avec des quantités estimatives. Les lots sont les suivants :

LOT	DESIGNATION
Lot 1	Papier
Lot 2	Fournitures de bureau

## 2.3 Durée du marché

Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter du 01/01/2017 jusqu'au 31/12/17, et reconductible deux fois un an.

## **Article 3 : modalité de la consultation**

---

### 3.1 Procédure de consultation

Le présent contrat est passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, de l'article 67 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Chaque candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le dernier cas, le candidat doit présenter une offre par lot. En cas de proposition pour plusieurs lots, un acte d'engagement est exigé pour chaque lot.

Lorsqu'un fournisseur ne répond pas à une ligne son offre sera automatiquement écartée

Le pouvoir adjudicateur retiendra un titulaire par lot. Plusieurs lots pourront être attribués à un même fournisseur.

### 3.2 ACCEPTATION

Le dossier de consultation doit être accepté sans aucune modification.

## **Article 4 : variantes**

---

Les variantes sont autorisées.

Elles auront pour but de répondre dans une gamme de produits, par exemple, économique ou écologique.

Elles font obligatoirement l'objet d'une offre et d'un acte d'engagement séparés.

## **Article 5 : dossier de consultation**

---

### 5.1. Retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats :

- Sous forme papier : le dossier peut être retiré sur place ou transmis par courrier après demande écrite aux coordonnées suivantes : Lycée Augustin Hébert, Groupement d'achat, 20 rue Du Guesclin, 27025 Evreux cedex (tel : 02 32 33 28 11) – fax : 02 32 31 29 40)

- Sous forme électronique : le dossier peut être téléchargé à partir de la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante : [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2016\\_BapoW-CkgP&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2016_BapoW-CkgP&v=1&selected=0)
- Ou à l'adresse suivante : cgaevreux@ac-rouen.fr

## 5.2. Pièces constitutives du dossier

- Règlement de consultation
- Cahier des charges particulières
- Bordereau des prix unitaires
- Bordereau des quantités estimatives pour tous les adhérents
- Bordereau des quantités estimatives par adhérents
- Liste des adhérents au groupement
- Acte d'engagement

## 5.3. Modification du dossier et renseignements complémentaires

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Celles ci seront communiquées au plus tard **5** jours avant la date limite de remise des offres.

Pour obtenir tous renseignements complémentaires, les candidats doivent en faire la demande écrite au plus tard **7** jours avant la date limite de remise des offres. La réponse apportée sera communiquée à l'ensemble des candidats, au plus tard **5** jours avant la date de remise des offres.

## **Article 6 : contenu des plis**

---

Chaque candidat devra produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes complétées en français.

L'offre des candidats devra être signée et datée.

Pièces de candidatures

Les documents prévus aux articles 48 et 49 du décret du 2016-360 du 25 mars 2016.

Pièces constituant l'offre :

- un acte d'engagement (pour chaque lot auquel le candidat soumissionne) ;
- le bordereau des prix unitaires et des quantités estimatives ;
- les fiches techniques de chaque produit à fournir (support papier, CD ou DVD, clé USB) ;
- tout document permettant d'apprécier les offres du fournisseur,

## **Article 7 : modalité de remise des offres**

---

Les offres des candidats devront être reçues au lycée Augustin Hébert (Evreux) au plus tard le vendredi 16 septembre 2016, 12h00. Elles devront parvenir sous une des formes suivantes, sous peine de nullité :

## 7.1 REMISE DES OFFRES

Ces offres sont envoyées sous pli cacheté par voie postale en recommandé avec avis de réception ou déposées contre récépissé à l'adresse suivante : au lycée Augustin Hébert, Groupement de commande, 20 rue Du Guesclin, 27025 EVREUX CEDEX (France)

Jours et horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30  
Fermeture pour congés d'été : du mercredi 13 juillet au mercredi 24 août 2016 inclus.

Les dossiers dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus. Ils seront renvoyés à leurs auteurs sans avoir été ouverts.

L'enveloppe portera les mentions suivantes : « Marché public – Papier et fournitures de bureau – Lot(s) n° XX – NE PAS OUVRIR – Nom du candidat ». Elle comprendra les pièces relatives mentionnées à l'article 6.

## 7.2 OFFRES REMISES PAR VOIE ELECTRONIQUE

Les candidats optant pour la réponse par voie électronique sont invités à s'inscrire et transmettre les documents sur la plate-forme de dématérialisation à l'adresse suivante :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL 2016 BapoW-CkgP&v=1&selected=0](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL 2016 BapoW-CkgP&v=1&selected=0)

Les candidats devront respecter les modalités du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, dont l'article 40 et l'article 41 relatifs aux échanges par voie électronique des marchés publics formalisés.

### **Article 8 : validité des offres**

---

Le délai de validité des offres est de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

### **Article 9 : fourniture d'échantillons**

---

Afin d'apprécier la qualité et le coût d'utilisation de certains produits en particulier, il sera demandé aux candidats dont l'offre est conforme de fournir, à titre gracieux, des échantillons. Ces échantillons ne seront ni rendus après la CAO aux candidats non retenus, ni rendus à l'expiration du marché au candidat retenu.

Les candidats remettront **deux échantillons des produits listés ci-dessous** : un échantillon sera soumis aux tests de qualité, l'autre sera conservé comme référence en cas de litige sur la conformité de la livraison avec l'offre du fournisseur.

#### 9-1 MODALITES DE REMISE

Liste des échantillons à fournir :

##### **Lot n°1 : Papier**

- A4 blanc

- A4 blanc recyclé
- A4 couleur recyclé

#### **Lot n°2 : Petites fournitures**

- Enveloppes autocollantes blanches 110x220 à fenêtre
- Enveloppes silliconnée blanches 110x220 à fenêtre
- Pochette kraft 229/324 silliconnée
- Pochette kraft 229/324 autocollante
- Sous-chemise 60g
- Chemise à rabats élastiquée
- Classeur rado coloris classique
- Blocs repositionnables couleurs vives
- Stylo roller 0.5
- Stylo bille cristal
- Surligneur
- Feutres à tableau blanc (**tous les modèles** proposés par le candidat : offre de base dont marque distributeur et variante)
- Roller de correction jetable
- Tubes de colle (**tous les modèles proposés par le candidat** : offre de base dont marque distributeur et variante)
- Brosses à tableau
- Brosses à tableau rechargeable

Les emballages des échantillons devront porter la mention : « Intitulé du marché – Lot(s) n° XX – Echantillon ». Les échantillons devront être accompagnés de leur fiche technique descriptive.

Les échantillons devront être déposés contre récépissé à l'adresse suivante différente de la remise des plis : lycée Augustin Hébert, Groupement de commande, 20 rue Du Guesclin, 27025 EVREUX CEDEX (France)

**Période de réception** : du jeudi 25 août 2016 au vendredi 16 septembre 2016 à 12h00

En cas de défaut de présentation des échantillons, l'offre du candidat sera jugée incomplète et sera rejetée.

#### 9-2 QUALITE

Le niveau de qualité des produits livrés au cours du marché ne doit en aucun cas être inférieur à celui des échantillons présentés ou retenus. L'acceptation d'un échantillon ne peut avoir pour effet de dispenser le fournisseur de l'observation rigoureuse de toutes les conditions techniques imposées par les documents régissant la fourniture.

#### **Article 10 : examen des candidatures et des offres**

---

Avant de procéder à l'analyse des candidatures, si le pouvoir adjudicateur constate que les pièces visées à l'article 5 sont manquantes ou incomplètes, celui-ci peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai

de 24 heures maximum, par fax ou par mail suivi d'un envoi postal ou d'un dépôt dans le délai indiqué par le pouvoir adjudicateur.

Les candidatures qui n'ont pas qualité pour présenter une offre en application de l'article 51 ou qui ne contiennent pas les pièces mentionnées à l'article 50 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics sont écartées. Sont également irrecevables les candidatures dont les capacités professionnelles, techniques et financières sont jugées insuffisantes.

L'analyse de l'offre de base, puis de l'offre comportant des variantes, sera faite pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse à partir des critères d'attribution pondérés suivants :

Qualité	30 %	Apprécier à partir des fiches techniques et des échantillons
Prix	30 %	<p><b>Sous critère 1 (85% du critère prix) :</b> Le classement sera effectué sur la base du BPU joint (Bordereau Prix Unitaire) Note de l'offre considérée = (offre la plus faible / offre considérée) x 10</p> <p><b>Sous critère 2 (15% du critère prix) :</b> Le classement sera réalisé sur la base d'un picking réalisé <b>sur une liste de produit définie</b> à la marque identique pour chaque candidat. Note de l'offre considérée = (offre la plus faible / offre considérée) x 10</p>
Services proposés	30 %	<p><b>Sous critère 1 (40% du critère Service proposés) :</b> Délai et conditions de livraison - Délai de livraison à partir de la commande sur lequel le candidat s'engage</p> <p><b>Sous critère 2 (60% du critère Services proposées) :</b> Services annexes proposés - Moyens humains et techniques mis en œuvre pour faire face aux besoins des adhérents</p> <p>- Services annexes proposés par le candidat (outil Internet, facilité de commande, suivi statistiques ...)</p> <p>- Dispositif d'accompagnement proposé par le candidat durant l'exécution du contrat et l'élaboration d'un plan de progrès</p>

Engagement durable du candidat	10 %	<p>Le candidat sera évalué sur ses actions menées dans le domaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Environnemental</b> : mesures prises et solutions proposées pour respecter l'environnement, tant dans le processus de fabrication que dans les produits proposés.</li> </ul> <p>Exemples : teneur en matériaux recyclés, capacité de recyclage des matériaux à l'issue de l'utilisation, mode de transport retenu, mode de propulsion des véhicules, éco-labels officiels ... actions visant à protéger, valoriser et améliorer l'environnement tout en préservant les ressources pour le long terme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>social</b> : actions visant à accompagner et renforcer le progrès social</li> <li>- <b>économique</b> : intégration d'un objectif de croissance et d'efficacité économique</li> </ul>
--------------------------------	------	--

Chaque note sera multipliée par le coefficient de pondération qui est associé à chacun des critères.

La somme des notes pondérées est ensuite calculée pour donner une note globale à l'offre sur 10 points. Le candidat ayant obtenu la note maximale obtiendra le marché.

En cas d'ex æquo et sous réserve des dispositions de l'application de l'article 62 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, c'est l'offre de l'entreprise disposant de la note la plus élevée sur le critère du prix qui sera sélectionnée.

L'attention des concurrents est attirée sur le fait que toute offre incomplète sera immédiatement écartée.

L'offre la mieux classée sera retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats selon l'article 55 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours.

Fait à Evreux, le 05 juillet 2016

Joël Garnier, Proviseur du lycée Augustin Hébert d'Evreux,  
Pouvoir adjudicateur du groupement de commandes

*Max BLANQUART,  
Sales Operation Support Manager*

